ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL SUPÉRIEUR DES BURKINABÉ DE L’EXTÉRIEUR : 24 JUIN 2018

Circonscription électorale Région 4 : Alsace/Lorraine, Champagne/Ardennes, Bourgogne/Franche-Comté

**Profession de foi**

Roger SOMÉ 

some@unistra.fr

Chères, chers, compatriotes,

***Qui est Roger Somé ?***

Je suis arrivé en France, à Strasbourg, en septembre 1983. Je suis arrivé en Alsace, donc, après un DEUG de philosophie obtenu à l’université de Ouagadougou, parce que celle-ci était sous équipée pour permettre un accomplissement adéquat des études de Licence de philosophie. Depuis, j’ai acquis l’ensemble de mes principales qualifications universitaires en philosophie et à l’université Marc Bloch de Strasbourg.

Aujourd’hui, professeur des universités en ethnologie, à l’université de Strasbourg, je suis l’un des artisans d’un accord de coopération entre ladite université et celle de Ouagadougou 1 où, depuis 2004, je dispense des enseignements, gardant ainsi une attache avec le Faso. Intervenant à l’université Joseph KI-ZERBO et responsable du suivi des accords de coopération entre les deux universités, j’assure du mieux possible l’intérêt de chacun des deux établissements dans lesquels je trouve mon propre intérêt : du côté de Strasbourg, je tire mes conditions matérielles d’existence ; tandis que du côté de Ouagadougou, je contribue à la construction du développement de mon pays, notamment en favorisant le départ, à Ouagadougou, de mes collègues pour des enseignements et l’arrivée, à Strasbourg, des enseignants et/ou doctorants de Ouagadougou pour des séjours de recherche.

Marié et père de quatre enfants, j’habite Bischheim.

***Pourquoi est-il candidat ?***

Le Burkinabé, eu égard à l’histoire, est inscrit dans un fort attachement national et patriotique au nom de quoi il ordonne son action. Lorsqu’il est à l’étranger, il a toujours l’ambition d’un retour physique chez lui quelles que soient les années passées ailleurs. Alors, sa vie n’est toujours qu’un projet dont l’aboutissement est le retour au *Faso*, dans le *Bayiri*, cette maison du père qui est le commencement et la fin de tout (tout être revient toujours là d’où il est parti). La question du retour est toujours celle de l’origine, donc du début et nécessairement celle de la fin. C’est pourquoi, lorsque le *Pawεogo* ne parvient pas à y retourner avec toute la conscience requise, une anticipation permet que ses restes y retournent comme s’il ne pouvait pas terminer son existence ailleurs que dans le sein paternel. On a donc, ici, l’affirmation d’une solide volonté du maintien de la continuité, symptôme de la cohésion. Fort de cette conscience de la cohésion nationale et patriotique, manifestation de la responsabilité, la diaspora burkinabé s’investit à l’étranger et investit au Burkina Faso pour son développement parce qu’elle a conscience de ce que ce développement, pour réussir, doit être intégré : il doit prendre en compte l’action des Burkinabé restés sur place et celle de la diaspora dans sa totalité.

 

some@unistra.fr

Par conséquent, toute politique responsable, consciente donc de l’importance de l’intégration de toutes les composantes du corps politique dans le développement du pays doit savoir et pouvoir entendre, écouter la voix de ses fils résidant à l’extérieur. L’un des lieux de cette écoute et de cette entente est, par exemple, le Conseil Supérieur des Burkinabé de l’Extérieur.

C’est la conscience de cet être du Burkinabé épris de principes et de valeurs que je partage qui m’a décidé à présenter ma candidature qui, elle-même, et de fait, se fonde sur la nécessité de défendre pour les Burkinabé de l’extérieur, notamment ceux de la circonscription électorale (région 4), la réalisation, à terme, des objectifs suivants :

1. **De la représentativité de la diaspora dans la vie politique nationale**

Les Burkinabé à l’étranger revendiquent d’être des citoyens à part entière et non des citoyens exclus. Pour que l’inclusion, dans le tissu national, des Burkinabé de l’extérieur soit effective et prise en compte dans toutes ses dimensions, pour que leur sentiment d’appartenance à la Nation repose sur des éléments factuels, concrets, afin que leur citoyenneté soit complète, il est indispensable que leurs droits et devoirs soient inscrits dans les textes de référence qui régissent nos institutions tout en reconnaissant la spécificité de leur situation d’expatriés. La *Constitution* doit réaffirmer, sans ambiguïté, leur citoyenneté et en garantir la jouissance, sans restriction, notamment pour ce qui concerne leur droit de vote. Leur spécificité mérite, en effet, une attention toute particulière, eu égard à leur nombre et compte tenu de l’énorme potentiel de contribution au développement du Burkina que constituent les apports de la diaspora. Les mieux placés pour défendre, au sein des instances et organes de l’État, les spécificités des Burkinabé de l’étranger, sont les Burkinabé de l’étranger eux-mêmes. C’est pourquoi, l’une des tâches pour les délégués qui seront élus, portera sur l’examen de la question, voire des modalités du vote des Burkinabé de l’étranger en 2020.

**2.** **Consulat honoraire**

À la suite du premier objectif ci-dessus et autour duquel un travail collectif avec les délégués des autres régions doit se faire, il m’appartiendra de travailler avec les autorités et à partir de vos souhaits, à l’obtention de l’ouverture d’un consulat dans notre région. En effet, la population burkinabé y est de plus en plus nombreuse et l’établissement de documents officiels ainsi que des démarches à accomplir par des acteurs économiques et associatifs, qui ne sont pas moins producteurs de faits et biens économiques, devient également de plus en plus une préoccupation non négligeable. Dans ce domaine, et à court terme, je veillerai à obtenir des autorités, notamment de celles de l’ambassade, la conformité de certaines démarches avec les réalités de l’environnement social dans lequel nous vivons, bien évidemment en tenant compte des exigences de l’autorité de tutelle suprême représentée par la législation officielle du Burkina Faso. Par exemple, il est difficilement justifiable que de nos jours, il ne soit pas possible de payer les frais d’établissement de la carte d’identité consulaire autrement qu’en espèce ou par carte bancaire, ce qui impose une présence physique, au Consulat général, à Paris, d’une personne donnée.

**3. Mode de fonctionnement et autres projets**

Si vous m’accordez votre confiance, en me portant en tête de cette élection, j’identifierai, en m’appuyant sur les associations de Burkinabé, une personne dans chaque grand centre de la circonscription électorale, avec qui j’aurai un

 

some@unistra.fr

contact fréquent sans pour autant supprimer la possibilité et la nécessité pour moi de me déplacer afin de vous rencontrer et de recueillir directement vos intentions et souhaits en fonction des situations et des sujets. Dans cette perspective, je serai attentif aux différentes manifestations notamment culturelles portant sur le Burkina et/ou destinées à établir le rapport entre notre patrie d’accueil, la France, en particulier sous sa forme régionale, et le Burkina Faso. En m’appuyant, par ailleurs, sur les artistes Burkinabé, j’encouragerai et soutiendrai les initiatives destinées à la production et à la diffusion, et donc la valorisation, des cultures burkinabé. Mon attention sera également portée sur la défense et la promotion des droits des Burkinabé dans notre circonscription sans oublier, évidemment, leurs droits au Burkina Faso. Par exemple, il faudra travailler à la facilitation des démarches pour les Burkinabé qui ont des actions et projets au Faso, notamment ceux qui souhaitent s’y réinstaller, et à commencer par le retour-insertion, des étudiants en fin d’études. Pour cela, il faudra être attentif au rôle du nouveau *ministère de l’intégration africaine et des Burkinabé de l’étranger*, à savoir les possibilités qu’il offre.

Chères, chers, compatriotes, cette élection est importante ; elle constitue un test pour notre capacité de mobilisation et donc pour notre combat collectif pour l’exercice de nos droits citoyens pour les prochaines échéances électorales nationales. Par conséquent, et au-delà de ma volonté à vous représenter, j’en appelle à la responsabilité de chacune et de chacun et souhaite vivement que vous soyez nombreux et nombreuses à voter le 24 juin 2018. Plus nous serons mobilisés plus le signal donné à nos autorités sera fort pour exprimer notre engagement citoyen à l’égard de notre Pays.

Pour que le Burkina Faso occupe pleinement et dignement sa place dans le concert des nations,

Pour que le Burkina Faso s’épanouissement économiquement, socialement et pleinement,

Pour que chacune et chacun des Burkinabé s’épanouisse,

Vive l’engagement citoyen et responsable.

Strasbourg, le 13 juin 2018.



Roger SOMÉ